

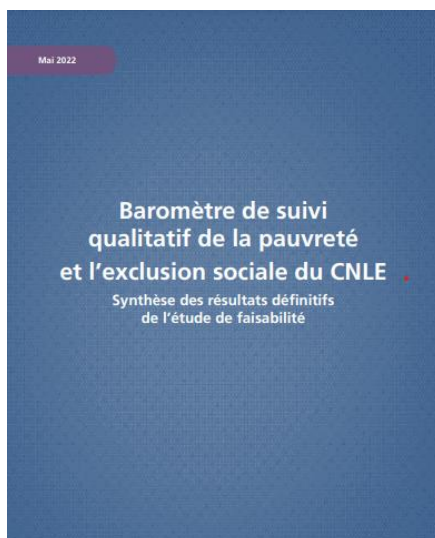
COMMUNIQUÉ de PRESSE

Paris, le 13/05/2022

•

Avis de parution

des résultats du baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale du CNLE



En janvier 2021, le Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) a été missionné par le Premier ministre, Jean Castex, pour contribuer à l'amélioration de la connaissance qualitative de la pauvreté en France. Cette demande a été formulée dans un contexte où la brutalité des évolutions pressenties puis constatées lors de la pandémie réclamait de mettre en place rapidement un outil d'observation sociale réalisé au plus près du terrain et en amont des processus de fragilisation sociale. Ce dispositif de suivi qualitatif vient enrichir l'approche quantitative habituelle de mesure de la pauvreté.

Dans un continuum avec le premier [rapport sur les effets sociaux de la crise sanitaire au printemps 2021](#), le CNLE a élaboré un instrument barométrique de suivi destiné à couvrir aussi un halo de la précarité, allant au-delà du seuil officiel de pauvreté monétaire, et permettant d’appréhender, notamment, des situations interstitielles, des populations « hors champ » des radars des instruments de mesures habituels. Il s’agit de saisir les phénomènes émergents, en anticipation des difficultés, par le développement d’une observation sociale avec une focale large. A la fois multidimensionnelle, décentralisée et réactive.

Pour cela, le CNLE s’est appuyé sur le maillage très dense et diversifié de structures et collectivités locales qui aident et accompagnent les populations en situation de vulnérabilité en France. Ce tissu social de proximité est composé d’associations, de services publics et d’organismes divers, en contact direct avec les catégories les plus fragiles de notre société ou des publics potentiellement confrontés à des difficultés suite à la crise sanitaire. Il constitue un maillon fondamental de la solidarité dans notre pays. Ce rôle des acteurs de première ligne en matière sociale leur confère également une grande pertinence dans l’appréhension et l’analyse des dimensions plus impalpables – mais aussi peut-être les plus fondamentales de la vie sociale : difficultés vécues ; postes sous tension budgétaire ; rapports aux institutions ; inquiétudes et colères.

Telle est l’ambition du baromètre qualitatif du CNLE dont est aujourd’hui publiée la synthèse des résultats de la phase test obtenus auprès de personnes interrogées entre octobre 2021 et février 2022. Cet outil barométrique a vocation à produire à échéance semestrielle une connaissance actualisée des catégories de la population confrontées à diverses difficultés et des affects sociaux qui parcourent la société.



Retrouvez-nous sur le site du CNLE :



Le site internet [/www.cnle.gouv.fr/](http://www.cnle.gouv.fr/)



Twitter | [@ConseilPauvrete](https://twitter.com/ConseilPauvrete)



LinkedIn | [CNLE](https://www.linkedin.com/company/cnle) (Conseil national - Lutte contre la pauvreté)

